

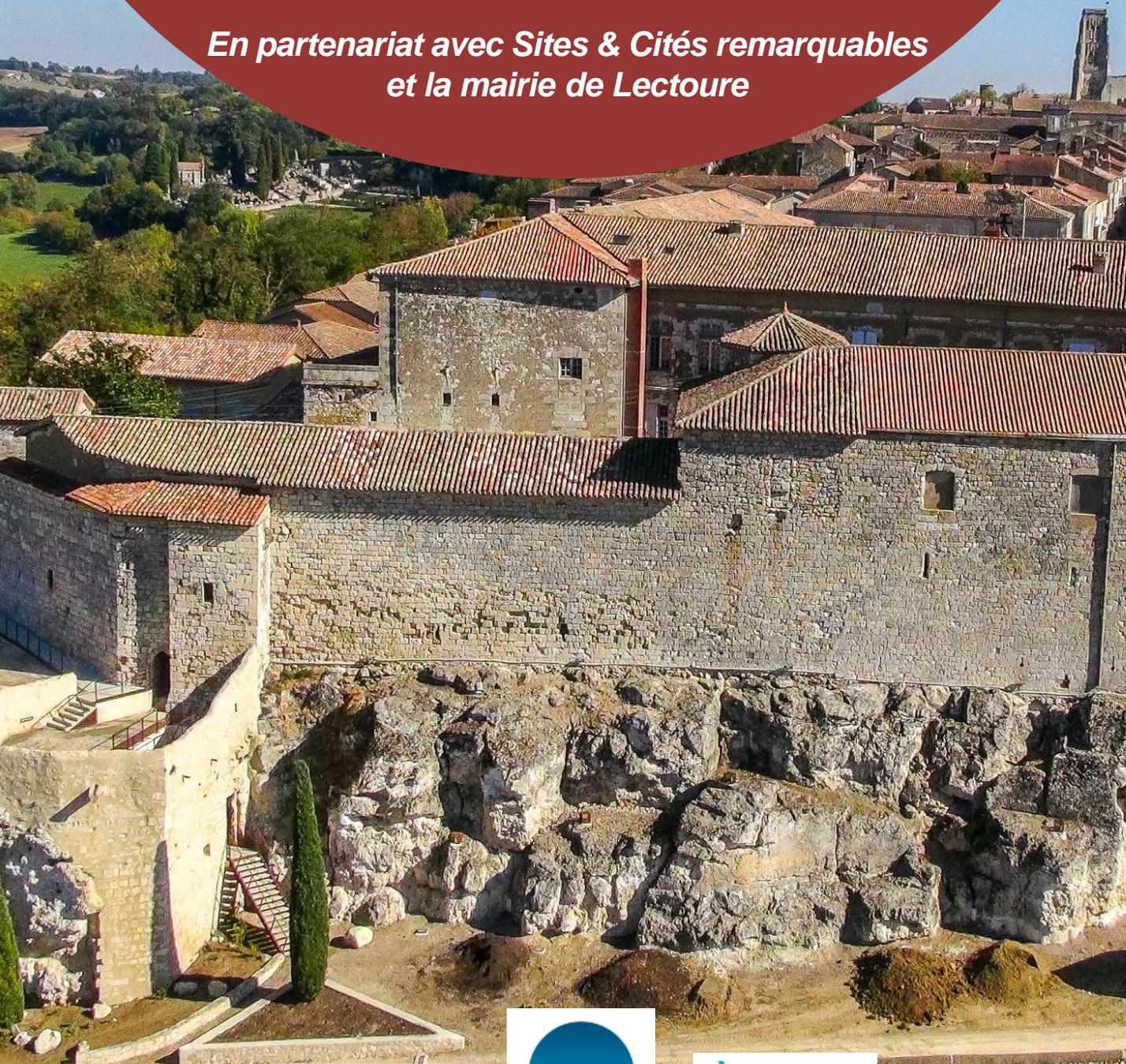
LES ATELIERS DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

« LES REMPARTS DE LA VILLE »

Vendredi 15 et samedi 16 juin 2018

LECTOURE

*En partenariat avec Sites & Cités remarquables
et la mairie de Lectoure*



Programme du 15 et 16 juin 2018

Atelier sur « Les remparts de la ville » 15 juin

9h30 : Café – Accueil des participants

10h00 : Introduction par Gérard Duclos, maire de Lectoure, trésorier de Sites & Cités remarquables, Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement et Martin Malvy, président de Sites & Cités remarquables, ancien ministre

10h30 : Problématique de la propriété des remparts par Alain de la Bretesche, avocat honoraire et Christophe Jankowiak, professeur agrégé d'histoire du droit - Université Paris-Sud 11 et un représentant de la Direction générale des finances publiques

11h15 : Cas de Lectoure et des villes à remparts de la région par Julien Tajan, architecte du Patrimoine, Xavier Fernandez, maire de Larressingle, Marie-Thérèse Broca-Lannaud, maire de Valence-sur-Baïse et Gérard Baurens, maire de Montaut-les-Crénaux et Paul Quilès, maire de Cordes-sur-Ciel

12h15 : Débat avec la salle

12h45 : Déjeuner

14h00 : Les outils de protection et de valorisation pour les villes à remparts : sites patrimoniaux remarquables, monuments historiques, plans locaux d'urbanisme par Marylise Ortiz, directrice de Sites & Cités remarquables, Jacky Cruchon, expert en urbanisme et patrimoine auprès de Sites & Cités remarquables de France

14h45 : Débat avec la salle

15h00 : La question des remparts à l'échelle européenne par René Etchégaray, maire de Bayonne ou son représentant

15h20 : Débat avec la salle

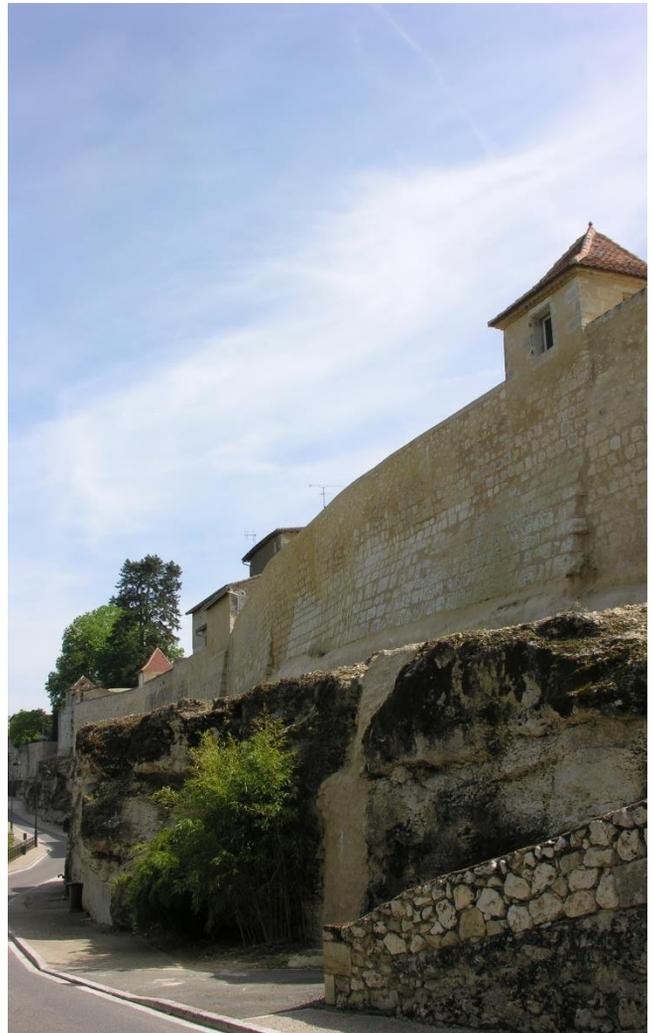
15h30 : Les financements publics et privés des travaux Table ronde autour de Gérard Duclos, maire de Lectoure, trésorier de Sites & Cités remarquables, de Laurent Roturier, directeur de la DRAC Occitanie, Roland Chabbert responsable du service Inventaire et connaissance des patrimoines, Région Occitanie, un représentant du conseil départemental du Gers, Martin Malvy, président de Sites & Cités remarquables, ancien ministre et Christophe Jankowiak, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine

16h30 : Conclusion

Visite de Lecture guidée et commentée le 16 juin de 10h à 12h

« Ancienne cité gallo-romaine, évêché et résidence des Comtes d'Armagnac, Lectoure est fortement empreinte d'histoire et façonnée par une architecture remarquable. » (Les 100 Plus Beaux Détours de France, édition 2017)

Visite guidée par Julien Tajan, architecte du Patrimoine ayant mené la restauration des remparts et Gaëlle Prost, chargée de l'Inventaire pour la ville de Lectoure



Contact : Laurence Deboise –
01 42 67 06 06
droit@associations-patrimoine.org

Informations pratiques

Lieu

Salle de La Comédie
102 rue nationale
32700 - Lectoure

Tarifs

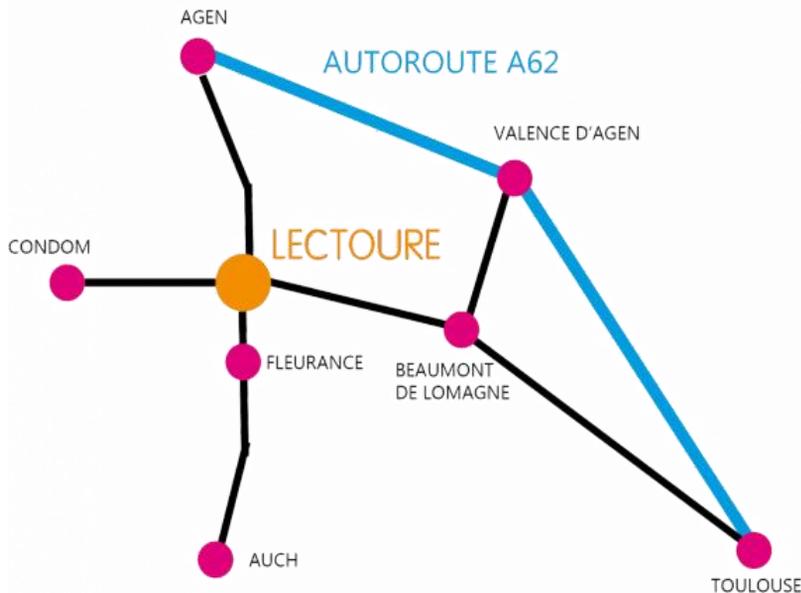
45 euros pour l'atelier du 15 juin (déjeuner inclus).
Visite gratuite du 16 juin.

 **Par la route** : 30 min d'Agen et 30 minutes d'Auch,
2h00 de Bordeaux, 1h20 de Toulouse.

PARKINGS : soit au 12 rue Jules de Sardac soit place Boué de Lapeyrière

 **Par le train** : Gare SNCF d'Agen ou Gare TER d'Auch

 **Par avion** : avec la compagnie HOP! Paris-Agen en 1h30



Nombre de places limitées. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'atelier sera annulé, les inscrits seront informés et leur chèque leur sera retourné.

Contact

Laurence Deboise - 01 42 67 06 06 - droit@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr

Bulletin d'inscription

Bulletin à renvoyer **avant le 8 juin** accompagné du règlement à Patrimoine-Environnement
6-8 Passage des Deux Sœurs 75009 Paris

ATELIER « LES REMPARTS DE LA VILLE »

VENDREDI 15 JUIN 2018 – 9h30 à 17h00

**Salle de la Comédie
102 rue Nationale 32700 Lectoure**

Accès

En voiture: 2h de Bordeaux, 1h30 de Toulouse, 30 min d'Agen ou 30 min d'Auch (2 parkings : au 12, rue Jules de Sardac et place Boué de Lapeyrère)

En train : Gare TGV d'Agen, gare TER d'Auch

En avion : aéroport d'Agen.

Mme, Mlle, M. :

Fonction, mandat, titre :

Association :

Adresse :

Tél. : Email :

Accompagné(e) de personnes

Mme, Mlle, M.

Mme, Mlle, M.....

Participation aux frais de l'atelier du 15 juin 2018 (déjeuner inclus) (Visite facultative de la ville et des remparts de Lectoure le samedi)

Atelier du 15 juin 2018 (déjeuner compris) 45€ / personne
Nombre de personnes :

Visite de la ville et ses remparts le 16 juin 2018 *Gratuit (inscription obligatoire)*
Nombre de personnes :

Total =€

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.
En cas d'inscriptions insuffisantes, l'atelier sera annulé, les inscrits seront informés et leur chèque leur sera retourné.

PRÉCISEZ VOS ATTENTES

Merci de poser les questions auxquelles vous souhaiteriez que les intervenants répondent au cours de l'atelier :

.....
.....
.....

CONTACT

Laurence Deboise : 01 42 67 06 06 - droit@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr

